

**Rencontre Collège « Direction de France Télévisions Fiction »
Jeudi 6 juin 2024**

Compte-rendu

Le 6 juin 2024, les membres du SPI ont rencontré

Anne Holmes

Directrice de la fiction française

Emmanuel Garcia

Directeur délégué de la fiction française
Directeur de la fiction Day-Time

Manuel Alduy

Directeur du cinéma, des fictions numériques et internationales

Stéphanie Martin

Secrétaire générale adjointe de France Télévisions

Signature de l'accord pluriannuel avec France Télévisions

Stéphanie Martin souligne la persévérance et la force de négociation de Nora Melhli, Emmanuelle Mauger et Céline Hautier pour aboutir à cet accord. Il sera signé le 17 juin prochain.

L'accord s'étendra sur 3 années avec possibilité de prorogation de 2 années supplémentaires. France Télévisions s'engage à investir 440 M d'€ dans la création, en fiction, documentaire, spectacle vivant, animation et court-métrage.

En contrepartie, les producteurs devront céder des droits élargis pour l'exposition des œuvres, selon le % de financement : 30 mois ou 36 mois ou 42 mois, en linéaire ou non linéaire, continue ou discontinue. C'est une stratégie différente de ce qui a existé jusqu'à présent.

➔ Retrouvez l'accord dans votre espace « membre » à ce lien :
<https://lespi.org/espace-adherents/documentation/relations-diffuseurs/>

Grilles, cases et attentes

Anne Holmes précise qu'il y aura des évolutions dans les cases.

- Lundi: mini-série événement « à risque » originale, thématique, univers traités différemment (*La peste, Piste noire, Vortex, Piste Noir, Sambre...*) mieux financée qu'une série policière ;
Deux mini-séries sont prévues de septembre à décembre 2024 et trois de janvier à juin 2025.
Généralement, les mini-séries du lundi ne sont pas rediffusées.
- Mardi: comédie familiale à tendance policière, avec beaucoup de rediffusions pour équilibrer le coût de grille ;
- Mercredi: sociétal (pédophilie, drogue, enfants criminel, inceste...) qui reflète la société à travers des feuilletons ou le retour des sagas (ex. *Tout cela je te le donnerai*); parfois complétés par une émission de débat ou d'un documentaire.
- Jeudi: nombreuses rediffusions de polars (46 % de polars en approvisionnement annuel). La rediffusion d'un « *Meurtres à* » représente 30.000 €, ce qui fait baisser le coût de grille.
- Vendredi: polar qui a du sens, ou sujet sociétal par le prisme du polar. *Tropiques criminelles* permet de travailler avec l'outre-mer ;
- Samedi: polar régional : *Meurtres à* ... le public ne s'en lasse pas.
- Dimanche: fiction européenne

France Télévisions recherche, pour les mercredis, des comédies traitant de sujets de société de manière légère. FTV recherche des films plus divertissants pour détendre les téléspectateurs qui en ont besoin dans un contexte général très lourd.

Autres attentes :

- adaptations littéraires
- mise en avant du rôle des femmes
- série sur l'esclavage et la commémoration de son abolition
- seconde guerre mondiale

Les œuvres « en costume » ne sont pas exclues, mais leur budget étant plus élevé, il faut compenser avec des polars pour équilibrer.

France 2 souhaite un sujet familial, mais il est difficile d'innover après *Fais pas ci, fais pas ça*. Le projet de sitcom quotidienne est annulé faute de projets reçus qui correspondent à l'attente de FTV ; peut-être que le brief de départ n'était pas assez clair.

La case sociétale est difficile à alimenter. Il faut un sujet récurrent non polar. FTV se penche à nouveau sur le sujet médical.

Le thème d'un médecin particulier qui traite des maladies anecdotiques et mène ses diagnostics comme on mène une enquête est actuellement en écriture.

Le cas de « *Meurtres à* » : contrairement à la rumeur, un producteur n'est pas obligé de débiter sur ce format pour travailler avec France TV. Ils ont été créés pour faire travailler un maximum de producteurs car chaque société ne peut produire qu'un seul film (à l'exception de l'initiatrice du projet Iris Bucher). C'est cependant un moyen de faire connaissance. La marque appartient à France TV, elle contient un cahier des charges. Il y a environ cinq nouveaux « *Meurtres à* » par an ; la case est rentable pour les producteurs.

Si l'audience de « *Meurtres à* » tombait à 3M de téléspectateurs, FTV devrait changer la case ou la formule. Actuellement l'audience permet des rediffusions.

Analyse de l'audience

La moyenne d'âge des téléspectateurs en linéaire est de 64 ans.

Celle du public de la plateforme est de 54 ans.

Après une première diffusion en linéaire, une série est souvent visionnée en entier sur la plateforme.

La fiction reste dans la moyenne haute de la plateforme, il n'y a donc pas beaucoup de différence d'âge entre le linéaire et la plateforme en ce qui concerne la fiction.

Les jeunes ne regardent plus la télévision. Le public revient vers 37 ans. Auparavant, il revenait plus tôt. Le public ne se presse plus pour être à la maison à l'heure où débute le programme. Cependant, le linéaire a encore une vie (JT, commémorations...) ou lorsqu'il y a un programme exceptionnel (série événement, match sportif majeur...).

Les statistiques montrent que le public des 80 ans regarde la télévision 7 heures par jour, tandis que les 10-15 ans la regardent 20 minutes par jour.

France Télévisions souhaite rajeunir son audience pour toucher les jeunes adultes qui commencent à travailler, jusqu'aux moins de 30 ans. Pour cela il faut rajeunir l'offre.

A chaque tentative dans ce sens, les plus âgés n'ont pas été présents, mais les jeunes non plus. Il faut donc accueillir un public plus jeune sans perdre le public des plus âgés.

Quant aux mesures d'audiences, il faudrait pouvoir prendre en compte les chiffres à J+8 ou J+30 afin de tenir compte des vues de la plateforme (une série a atteint 800.000 vues plateforme avant diffusion).

Pour l'instant il est impossible d'obtenir les chiffres du preview ; ils seront comptabilisés à partir de janvier 2025.

Manuel Alduy relève que les séries étrangères peuvent être un tremplin pour que le public découvre la plateforme. *Normal People* (France 5) a atteint 5M de vues en non linéaire. Cette série parle de la jeunesse de manière universelle. Pour l'heure, il n'y a pas d'exemple français.

En fiction jeunes adultes, les sujets identitaires, sociétaux ou sexuels commencent à s'essouffler.

La « surprise » est venue de *Sambre* qui, contre toute attente, a connu un grand succès alors que la mini-série a été diffusée au mauvais moment. Le sujet qui est d'utilité publique ne pouvait être soutenu que par France Télévisions (ou Arte avec des moyens différents) car il est difficile pour un diffuseur privé de signer ce genre de projet atypique.

International

Les projets sont mieux dotés s'ils sont développés avec des diffuseurs étrangers.

En fiction internationale, FTV fait partie d'une alliance européenne réunissant FTV, RAI (Italie), et ZDF (Allemagne).

Deux projets sont actuellement en développement : un avec la BBC un deuxième avec la ZDF.

Deux séries en partenariat avec la RAI sont gérées en « affaires courantes », conséquence des élections en Italie. En Allemagne, il faut s'attendre à des changements d'organisation suite à un départ en retraite.

Pour une fiction internationale, il faut prendre en compte le fait que France Télévisions n'est pas le seul financeur, donc pas le seul décideur.

En trois ans, le marché espagnol est devenu le quatrième interlocuteur de France Télévisions. La demande porte sur une approche française qui traite du monde d'aujourd'hui (pas de polar) ou sur un spectacle pour Noël.

Deux petites coproductions sont en cours avec l'Ukraine, mais il s'agit d'un investissement très peu élevé, pour une deuxième partie de soirée.

Avec l'Afrique, marché en croissance, on serait sur une série atypique, mais ce ne serait pas un prime time.

Avec le Canada, la démarche n'est pas de faire découvrir un pays, mais de porter un projet, une idée.

« *Vestiaires* » et « *Vortex* » sont achetés aux USA.

« *Meurtres à* » triomphe au Japon car c'est une carte postale de la France.

Projets

À l'avenir, en politique de développement, France Télévisions ne fera plus d'appel d'offre.

- Unitaire : envoyer le projet – le délai de traitement est de 2 mois.

- Série ou mini-série : présenter le projet avec l'auteur - étudié en comité de lecture. Désormais, il devrait y avoir deux fois moins de séries (4 au lieu de 8), mais elles seront mieux financées.

Format : 3 x 30' ou 3 x 52'

Les décisions sont toujours collégiales.

Quand il n'y a pas suffisamment de financement, il faut se tourner vers le casting, mais les « noms » ne viennent pas si le projet reste incertain.

Arrêt de projets

L'expérience a montré qu'il est plus facile de ne pas donner suite à un projet plutôt que de l'arrêter après diffusion d'un premier épisode.

En développement, si le projet est arrêté, France Télévision règle 100% au producteur en deux versements.

Pour la case du mercredi, il y a eu beaucoup d'arrêt de projet, car FTV tâtonne.

Plateformes

Les plateformes ne viennent pas en coproduction.

Pourtant tous les schémas de fenêtrage existent, France Télévisions est ouvert, c'est une question d'argent.

Pour *Sambre*, les plateformes avaient été sollicitées, mais pour des raisons éditoriales, FTV a préféré conserver la série en interne.

Apports

Les apports sont variables car les repères ont changé en raison de l'inflation, des castings, des techniciens. Il faut souligner que la « générosité » des plateformes internationales envers les talents est devenue un handicap.

- Séries policière (6x52') : entre 600.000 et 680.000 €
- Série costume (6x52') : 780.000 € maximum
Réajusté si 4 épisodes
- Fiction jeunes adultes : 5.000 € la minute

Contacts

<https://www.francetelevisions.fr/groupe/espace-pro/les-equipes-creation-fiction-10289>

Équipe éditoriale fiction :

Directrice de la Fiction Française

Anne Holmes - anne.holmes@francetv.fr

Directeur délégué de la Fiction Française

Emmanuel Garcia - emmanuel.garcia@francetv.fr

Directeur de la fiction Day-Time

Emmanuel Garcia - emmanuel.garcia@francetv.fr

Conseillers de programmes Fiction française

France Camus - france.camus@francetv.fr

Caroline Ferrier - caroline.ferrier@francetv.fr

Julia Girot-Benedetti - julia.girot-benedetti@francetv.fr

Frédéric Goetz - frederic.goetz@francetv.fr

François Hitter - francois.hitter@francetv.fr

Fabienne Langlois - fabienne.langlois@francetv.fr

Carole Le Berre - carole.leberre@francetv.fr

Jean-François Luccioni - jeanfrancois.luccioni@francetv.fr

Stéphane Massard - stephane.massard@francetv.fr

Véronique Provost - veronique.provost@francetv.fr

Charlotte Roland - charlotte.roland@francetv.fr

Christophe Louis - christophe.louis@francetv.fr

Nadira Merabet - nadira.merabet@francetv.fr

Bénédicte Marchand - benedicte.marchand@francetv.fr

Directeur du cinéma, des fictions numériques et internationales

Manuel Alduy - manuel.alduy@francetv.fr

Directeur de la Fiction Numérique

Sened Dhab - sened.dhab@francetv.fr

Conseillers de programmes Fiction Numérique

Cécile Devaud - cecile.deveaud@francetv.fr

Gauthier Ganiou - gauthier.ganiou@francetv.fr

Ségolène Zaug - segolene.zaug@francetv.fr

Sophia Synodinos - sophia.synodinos@francetv.fr

Céline Moinereau - celine.moinereau@francetv.fr

Directeur délégué des séries internationales

Morad Koufane - morad.koufane@francetv.fr

Conseillères de programmes

Hélène Saillon - helene.saillon@francetv.fr

Catherine Gaucher - catherine.gaucher@francetv.fr